

Conseil municipal 10 / 12 / 08

Présents : Baume P, Lovera C, Feuillade C, Grammare AS, Laurens JM, Michel P, Roche J, Payer B, Fabrigoule P, Politi C.

Excusés : P. Rémusat

1 - P.V du conseil municipal du 30/10/08

Lecture du compte-rendu par Pierre Baume

- Aucun commentaire.
- Adopté à l'unanimité.

2 – Subventions aux associations

P.Baume fait lecture des sommes allouées aux différentes associations en 2008. Il propose de rester sur les mêmes montants pour 2009. Cette proposition est approuvée par 8 voix sur 10 présents, 2 conseillers ne prenant pas part au vote car membres du bureau de certaines associations. Le montant pour chaque association est le suivant :

Les petites canailles	650	€
Club détente et loisir	155	€
Lou caleou	400	€
Chasse	305	€
Association St Pons Patrimoine	500	€
Trajectoire	155	€
Comité des fêtes	1500	€
ABPEI	155	€
AFM	50	€

Le montant total pour la commune s'élève à : 3870 euros
(à noter que les sommes allouées aux différents concours du 14 juillet sont incluses dans la subvention du comité des fêtes).

3 – Congrès des maires

Le maire et 2 adjoints ont participé à leurs frais pendant 3 jours au congrès des maires. Des contacts ont été pris avec plusieurs entreprises pour :

- La mise en place de différents panneaux d'affichage dans la commune
- La couverture du marché en panneaux photovoltaïques
- L'acquisition de nouveaux jeux (cour de l'école et aire de jeux) .

Après discussion accord du conseil pour l'achat d'une cabane pour l'école et d'un toboggan pour l'aire de jeu. Le montant de cet investissement s'élève à : 4140€

4 – Point sur les réseaux

P.Baume et J. Roche se sont rendus à Nîmes pour une réunion en présence du conseil général et de l'agence de l'eau.

Jean Roche en fait un compte rendu

Différents points ont été abordés.

Eau potable :

- Pour la protection des captages, nous attendons toujours la DUP du préfet pour lancer les travaux.
- Le conseil Général a conseillé d'adhérer à la SATEP : Organisme qui accompagnera la mairie dans la maîtrise du réseau d'eau potable ce qui nous permettra de plus d'obtenir une subvention pour couvrir une partie des travaux liés à la protection.

Assainissement :

- En 1^{er} lieu : passation d'un marché spécifique avec appel d'offres pour opérations mineures sur le réseau (étanchéité des regards...)
- Juillet 2009, lancement d'un appel d'offres global AEP et assainissement avec 2 lots (station d'épuration et réseau)

Financement station : 30% Agence de l'eau

40% Département

10% AB Cèze si nous sommes classés au titre du contrat de rivière qui devrait être adopté en 2009.

Financement réseau : 70% (département et agence de l'eau) pour les canalisations

50% (département et agence de l'eau) pour les petites

opérations

Validité de ces financements jusqu'en 2012, après ???

5 –Ecole

Après l'appel d'offres, l'ouverture des plis a eu lieu le 1^{er} décembre par la commission municipale et en présence de Mr Péthe (T.P.G) et de Mr Hosni (architecte)

Les entreprises retenues sont :

Lot 1 : P.P.M.E

Lot 2 : Tresquoise d'isolation

Lot 3 : Triola SARL

Lot 4 : SARL Pellat

Lot 5 : Pontaud

Lot 6 : Zetoni peinture

Les travaux commenceront le 15 décembre 2008.

Afin de gêner le moins possible les élèves, le gros œuvre se fera pendant les vacances de fin d'année.

6 -Tour de Pont-Roux

B.Payer demande si la convention entre la mairie et l'association Patrimoine est reconduite afin que cette dernière puisse intervenir sur le monument.

Une subvention pourra être demandée conjointement auprès des collectivités territoriales.

Accord à l'unanimité des présents.

Ensuite il nous expose l'historique de la tour, son évolution au fil des temps et les travaux à entreprendre pour sa remise en fonction.

7-Borne de remplissage

Après avoir obtenu toutes les subventions (70% du projet) les bornes ont été commandées. Elles seront livrées en mars et installées ensuite.

Coût de l'opération : 23840€ HT.

8-Coupe de bois

La coupe de bois retirée de la vente lors des enchères publiques (aucun candidat au prix de 4000 €) a été vendue à l'entreprise Boissonde Gaujac pour 4100 €.

9-Primes de fin d'année

En fonction du grade et de l'ancienneté les primes de fin d'année du personnel municipal ont été attribuées à :

- Mme Palisse
- Mr Chazalon
- Mme Clar
- Mme Audibert

10-Décisions modificatives

- Crédits supplémentaires au chapitre 012 :
Concerne le personnel titulaire pour 12 250€ (Remplacement secrétariat pendant les périodes de congés).
- Virement de Crédit au chapitre 012 personnel non titulaire pour 2000€ (ajustement comptable)
- Crédit supplémentaire au chapitre 65 autres charges de gestion :
Ajustements comptables pour 1400€ et 2200€ pris sur les chapitres 75 et 70 non soldés.
- Virement de Crédits pour 1500€ du chapitre 20 au chapitre 21

- Ajustement comptable entre les chapitres 74/75 et chapitre 11 pour 3200€ (entretien de voies et réseaux)
- Ajustement comptable sur le budget assainissement (ventilation des charges du personnel affecté l'entretien du réseau pour 8750€)
- Imputation comptable sur le budget de l'eau des travaux effectués sur le réseau pour 4800€(chapitre 21 vers le chapitre 23)

11- Informations diverses

Bibliothèque : C. Feuillade demande à gérer la future structure sous forme associative.

Dans un premier temps elle pourrait s'appuyer sur l'ASSP.

Service minimum : Pour avoir mis en place le service minimum lors de la dernière journée de grève du personnel de l'éducation nationale, l'état a reversé au SIRP 90€ en dédommagement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures